

LICENCE 2 ET 3 « DOCUMENTATION » SPÉCIALISATION « BIBLIOTHÈQUE »

La spécialisation *Bibliothèque* de la licence *Documentation* permet d'acquérir progressivement des savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques orientés vers les métiers des bibliothèques. Le choix qui se fait en deuxième année de licence est préparé par un premier aperçu de l'environnement professionnel offert par la première année.

À l'issue de la licence 3, les étudiants ayant choisi cette spécialisation ont acquis une culture et une méthodologie adaptées aux métiers du livre afin :

- de constituer, conserver et gérer les fonds des médiathèques,
- de connaître les publics et identifier leurs besoins pour leur proposer des services adaptés,
- de savoir mettre en place une politique documentaire,
- de mettre en valeur les collections,
- d'administrer des systèmes de gestion de l'information,
- de connaître les conditions techniques, économiques et juridiques de la production et de la diffusion des documents.

ORGANISATION

La licence *Documentation* spécialisation *Bibliothèque* repose sur des enseignements théoriques et pratiques assurés par des universitaires et des intervenants professionnels. Des rencontres, des visites et des travaux pratiques sur site au cours de la deuxième année et un stage d'application obligatoire de 8 semaines en troisième année approfondissent les liens avec le terrain professionnel.

Les enseignements communs permettent l'acquisition de la culture et des techniques documentaires communes à l'ensemble des métiers préparés par la licence *Documentation*.

PROGRAMME DE LA SPÉCIALISATION

Licence 2

Semestre 4

- UE 402 (48 H – 7 ECTS) | PANORAMA DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE, PANORAMA DE L'ÉDITION CONTEMPORAINE.

Licence 3

Semestre 5

- UE 502 (48 H – 6 ECTS) | BIBLIOTHÉCONOMIE, CONNAISSANCE DES OUTILS PROFESSIONNELS, NOUVEAUX MODÈLES DE MÉDIATHÈQUES ET DE SERVICES.
- UE 503 (48 H – 6 ECTS) | INDEXATION, CATALOGAGE, NUMÉRIQUE EN BIBLIOTHÈQUE.
- UE 505 (48 H – 3 ECTS) | MÉDIATION : publics, réseaux sociaux, mise en valeur des collections.

Semestre 6

- UE 602 (48 H – 6 ECTS) | ANALYSE ET CHOIX DE LIVRES ADULTES.
- UE 603 (48 H – 6 ECTS) | ANALYSE ET CHOIX DE LIVRES JEUNESSE.
- **STAGE D'APPLICATION** obligatoire de 8 semaines dans une bibliothèque.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

La spécialisation *Bibliothèque* de la licence *Documentation* permet aux étudiants d'envisager une insertion professionnelle dès l'obtention de la licence 3 ou une poursuite des études en master 1 *Information-documentation* du département Documentation, Archives, Médiathèque et Édition.

L'année de licence 2 *Documentation* dans la spécialisation *Bibliothèque* est conseillée aux étudiants souhaitant accéder aux licences professionnelles *Édition* et *Librairie*.

Les principaux débouchés se situent :

- dans le secteur public avec les concours d'assistant et assistant principal de conservation du patrimoine et des bibliothèques, de bibliothécaire et conservateur de la fonction publique territoriale (filière culturelle, spécialité bibliothèques) et ceux d'assistant des bibliothèques, bibliothécaire adjoint spécialisé, bibliothécaire et conservateur de la fonction publique d'État,
- dans le secteur privé sur des emplois de bibliothécaire dans une bibliothèque d'entreprise ou associative.

OÙ NOUS TROUVER

Département Documentation, Archives,
Médiathèque et Édition (DDAME)

Université Toulouse - Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Bâtiment Olympe de Gougues — 05 61 50 41 90

dame@univ-tlse2.fr — <http://dam.univ-tlse2.fr>